Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs, n°6, 2007.

# Des savoirs critiques aux savoirs pour l'entreprise

ou

### La normalisation d'un département universitaire d'économie

Brice LE GALL

L'évolution du département d'économie de Paris VIII au cours des 30 dernières années offre l'occasion d'étudier un cas de légitimation des savoirs de praticiens dans le champ universitaire français. Orienté à ses origines sur la critique théorique du capitalisme, ce département s'est transformé, pour ainsi dire, en département de gestion. Cet article vise à rendre compte de la transformation de ses cursus et à apprécier le rôle joué par les étudiants et les enseignants dans ce processus. Il s'appuie sur une analyse morphologique du public et de ses perspectives académiques et professionnelles ainsi que sur les représentations que les enseignants ont de leur public et de l'emploi. Il permet ainsi d'éclairer certains effets du recrutement étudiant sur l'imposition de savoirs au service des entreprises.

**Mots-clés**: enseignement supérieur, économie, gestion, savoirs, entreprise, université, éducation, étudiant, enseignant.

## From critical knowledge to knowledge for business

or

### The normalisation of a university Economics department

Brice LE GALL

Thirty years ago, the department of management and economics at University Paris VIII (North of Paris) was an economics department which produced critical theories of capitalism. Over the last years it has turned into a department of management. It thus constitutes a site for the study of how practice-based knowledge was legitimated within the French academic field. The article shows how curricula evolved and highlights the part played by teachers and students alike in that process. The work is supported by a morphological analysis of the student population in relation to their academic and professional perspectives, as well as the representations the lecturers hold with regards to the student population, and employment. It is thus possible to shed light on some of the effects the student recruitment had on the academic imposition of knowledge suited to business needs.

**Key words**: higher education, economics, management, knowledge, university, education, student, lecturer.

## DES SAVOIRS CRITIQUES AUX SAVOIRS POUR L'ENTREPRISE

OU

#### LA NORMALISATION D'UN DEPARTEMENT UNIVERSITAIRE D'ECONOMIE

Brice LE GALL\*

Si, en France, l'économie et la gestion ont eu les mêmes promoteurs — des militants actifs du libéralisme économique —, l'histoire de ces deux "disciplines" révèle une relation ambiguë. Introduite au 19ème siècle dans le secteur privé, "l'économie politique" a souvent servi à donner ses lettres de noblesse à "l'enseignement commercial", en particulier en rehaussant le niveau des écoles de commerce. Quoique contestée et parfois dénigrée pour son abstraction, elle représentait — et représentera longtemps — le latin ou plutôt la philosophie de ces établissements destinés avant tout à former des praticiens (Le Van Lemesle, 2004, p. 363). De fait, l'économie intègre les facultés de droit dès la fin du 19ème siècle et conquiert une certaine légitimité académique en affirmant sa dimension scientifique (Gatti-Montain, 1987; Le Van Lemesle, 2004). La gestion, quant à elle, restera longtemps en France une discipline dominée intellectuellement, enseignée dans des écoles ayant mauvaise réputation. Ce n'est qu'à la fin des années 1960, lorsque son enseignement se rénove et qu'une politique offensive est menée par des hauts fonctionnaires, des universitaires et des représentants du patronat, qu'elle sera introduite à l'université (Chessel et Pavis, 2001).

Or, depuis son entrée au sein du cursus universitaire, cette discipline, dominée académiquement<sup>1</sup>, semble en passe sinon de supplanter, du moins de "phagocyter" l'enseignement de l'économie. Outre le changement d'appellation des départements "d'économie politique", devenus départements "d'économie et gestion" — l'imprécision du "et" reflétant bien le flou croissant de la frontière entre les deux disciplines —, on observe que le poids des économistes ne cesse de se réduire face à la progression des gestionnaires<sup>2</sup>. Cette montée en puissance des sciences de gestion, qui est aussi à rapprocher du "boom" contemporain des écoles de commerce et du bouleversement démographique à l'œuvre dans l'ensemble des facultés (Faure & Soulié, 2006), s'appuie notamment sur une forte augmentation de la "demande" étudiante<sup>3</sup>, laquelle vient ainsi légitimer celle des entreprises dont les intérêts particuliers pénètrent de plus en plus les politiques publiques<sup>4</sup>. La multiplication des IUP, des licences professionnelles, comme le poids et la progression des DESS, au cours des vingt dernières années, illustrent ce processus qui transforme peu

<sup>\*</sup> Doctorant à l'Ecole des Hautes études en sciences sociales, Centre de Sociologie Européenne, brice.legall@noos.fr

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> La plupart des études portant sur l'enseignement de la gestion soulignent à quel point leur légitimité académique est encore aujourd'hui relativement faible de même que leur légitimité savante et entrepreneuriale fait débat, l'exigence de praticité étant parfois vue comme antagoniste avec l'exigence scientifique (Nioche et de Saint Martin, 1997; Mintzberg, 1989; Pavis, 2003; Garel et Godelier, 2004).

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup>Alors qu'entre 1986 et 2005 le nombre d'enseignants titulaires a augmenté de 102% pour l'ensemble des disciplines universitaires, le taux de progression est de 166% pour les économistes et de 280% pour les gestionnaires. Ces derniers sont en passe de devenir majoritaires dans la mesure où, en 2005, on compte 1640 enseignants-chercheurs en gestion pour 1807 économistes. Je remercie Marc Bideault, Pasquin Rossi et Loïc Thomas de la DPE A6 pour les données qu'ils ont bien voulu me transmettre. Merci aussi à Charles Soulié, Pascale Lemoigne, Marie-Pierre Pouly et Frédéric Lebaron pour leur lecture de ce texte.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Si entre 1994 et 2002 le nombre d'étudiants inscrits en sciences économiques a chuté de 18% contre 3,2% pour l'ensemble des disciplines, sur la même période, les effectifs en sciences de gestion ont quant à eux augmenté de 46% (MEN, 2003).

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Sur ce point, voir par exemple la contribution de Colette Grandgérard qui analyse le processus de décloisonnement des sphères éducatives et productives mené depuis la loi Savary.

à peu les départements d'économie en Business Schools de masse (Lebaron, 2000). 5

Progressivement et à l'image des évolutions de l'enseignement supérieur dans son ensemble, l'"offre" et la "demande" de formations en économie et gestion semblent donc se déplacer du côté des savoirs pratiques, appliqués, professionnels, au détriment des savoirs plus théoriques, plus désintéressés, éventuellement plus critiques. L'étude du département d'économie de Paris VIII, qui en l'espace de trente ans s'est transformé, pour ainsi dire, en département de gestion, permet d'éclairer ce processus de légitimation des savoirs au service de l'entreprise. Dans cet article, je retracerai d'abord les principales caractéristiques de ce département au moment de sa création ainsi que la transformation de ses cursus entre 1975 et 2005. Puis, à partir d'une enquête par questionnaires et entretiens menée auprès de son public actuel et de celui de l'UFR d'économie de la Sorbonne<sup>6</sup>, je poserai la question des usages sociaux des études d'économie et celle des effets du recrutement étudiant sur la légitimation des savoirs pratiques. Une dernière partie sera consacrée à la part prise par le corps enseignant dans ce processus.

#### Un aggiornamento

Le département d'économie étudié ici est fondé en 1969 à Paris VIII, une université qui se singularise de plusieurs manières. Tout d'abord, rappelons qu'il s'agissait à l'origine — Paris VIII - Vincennes — d'une université "expérimentale", construite contre l'université traditionnelle et en particulier contre l'enseignement de la Sorbonne, jugé élitiste et pédagogiquement rétrograde. Elle forgera sa spécificité sur un ensemble de principes tels que l'accueil des non bacheliers et des salariés, la systématisation des enseignements pluridisciplinaires, l'ouverture de filières échappant à la tradition académique (comme le cinéma, ou la psychanalyse), la relativisation (du moins, à ses débuts) du cours magistral au profit d'une pédagogie interactive et en petits groupes, etc. (CNE, 1988). Née dans le prolongement des événements de Mai 68, l'université Paris VIII fut aussi le point de ralliement de l'avant-garde intellectuelle et politique de l'époque, qui tenta d'en faire non seulement un lieu de remise en cause de l'orthodoxie académique, mais également un espace de contestation du capitalisme<sup>7</sup>.

Dans un contexte d'effervescence intellectuelle et révolutionnaire, le département "d'économie politique" — comme on l'appelait alors — avait manifestement son rôle à jouer. Celui-ci s'est, en effet, construit sur un rapport théorique et critique à la science économique dominante et, surtout, au capitalisme, qu'il

-

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Entre 1986 et 2003, la part relative des DESS sur l'ensemble des diplômes délivrés en économie et gestion est passée de 17 à 24%. Dans le même temps le poids relatif des thèses et des DEA chutait de 3 points passant de 6.5% à 3.7% (MEN, 1988 et 2005). A défaut de rendre compte ici de l'évolution globale du contenu des cursus, on peut prendre l'exemple de l'UFR d'économie de la Sorbonne qui se caractérise par sa vocation théorique. Sur la période 1975-2005 trois nouveaux DESS, ont été créés contre seulement un DEA. L'analyse des mentions des nouveaux diplômes est instructive puisque ces DESS s'intitulent « Conseil en organisation et stratégie », « Techniques de décisions dans l'entreprise », « Création, gestion et transmission des entreprises ».

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Même si l'UFR d'économie de la Sorbonne (Paris I) connaît aussi les évolutions décrites précédemment, elle peut encore être considérée, en France, comme une sorte de modèle idéal typique de l'autonomie universitaire en matière d'enseignement et de recherche en économie. Autonome des formations en gestion de la Sorbonne (délivrées dans une autre UFR) et spécialisée sur « la théorie et les fondements de la politique économique », cette institution occupe une position centrale dans l'espace des formations universitaires en économie. Comme le souligne le Comité Nationale d'Evaluation, « cette UFR s'est imposée, à Paris, en France, souvent en dehors des frontières, par la qualité de ses représentants en même temps que par la diversité de leurs approches. » (CNE, 1995) Particulièrement attractive, l'UFR est déjà la plus grande faculté d'économie de France en termes d'effectifs étudiants. En 2003-2004, elle en accueille tous cycles confondus 4245 (hors magistère) soit quatre fois plus que le département de Paris VIII. Le nombre d'enseignants est aussi nettement plus élevé dans la mesure où elle compte 97 enseignants permanents auxquels s'ajoutent 461 chargés de cours. Enfin, elle est aussi très riche. Pour l'exercice 2005, son unité budgétaire s'élève à 1 047 752 euros, ce qui représente 23 fois le budget total du département de Paris VIII.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Au moment du recrutement du corps enseignant, furent évincés ceux qui « n'auraient pu être » sur les barricades. Il s'agissait de recruter « les meilleurs de l'esprit de Mai » (Soulié, 1998 : 49).

s'agissait alors de transformer. D'après le « livret de l'étudiant » de 1975, « Les activités d'enseignement et de recherche de l'UER (Unité d'enseignement et de recherche, ancêtre des actuels UFR) s'inscrivent dans un courant général qui tend à procéder à l'analyse et à la critique de la réalité contemporaine, dans la perspective de sa transformation. Dans les limites de l'université, le but de l'UER est d'aider les étudiants à acquérir une méthode leur permettant une réflexion théorique critique sur le capitalisme contemporain, saisi dans son contexte mondial ». Dans cette même brochure, une résolution, votée à l'unanimité par le « collectif enseignant », rappelle que le département est consacré à « l'étude et à la critique de la science économique, du fonctionnement des économies capitalistes, de l'aggravation du sous développement, du rôle de l'État, (et) des problèmes de la transition vers le socialisme ».

Cette orientation se retrouvait logiquement dans les cours, ou plutôt dans les "forums" et les "ateliers" élaborés collectivement avec les étudiants à qui l'on suggérait aussi de créer des "groupes de travail". Ainsi, en 1975, des ateliers sont animés sur « État et lutte de classes », « le capitalisme en France », « la soumission du travail au capital », « l'expansion du capitalisme en Amérique latine », mais aussi des ateliers plus désintéressés, plus littéraires, éventuellement plus philosophiques, comme celui sur « la jouissance symbolique » qui se propose d'examiner « comment la jouissance peut-être investie dans le système culturel ».

Il faut dire qu'à l'époque, le corps enseignants était aussi très engagé et concevait le savoir comme un instrument d'opposition politique. Au sein du département, toutes les colorations d'extrême gauche étaient représentées et les débats entre différentes fractions communistes, marxistes-léninistes, maoïstes et trotskistes semblaient très vifs. Plusieurs de ces enseignants ont été membres de l'Association pour la critique des sciences économiques et sociales (l'A.C.S.E.S). Fondée en 1973, par un fameux manifeste, cette association visait à interpeller les économistes sur les faiblesses de leur discipline, sur leur incapacité à traiter des finalités de l'emploi ou de la nature du profit, tout en dénonçant l'affinité sous jacente entre le raisonnement économique et l'idéologie dominante. De nombreux ouvrages à vocation intellectuelle autant que militante étaient publiés, tels que «Lire le capitalisme», le «Dictionnaire des groupes capitalistes en France », ou encore « Le capitalisme difforme et la nouvelle question agraire », aux éditions Maspero. Plusieurs colloques étaient aussi organisés, au sein du département lui-même, parmi lesquels, en 1975 : « La crise mondiale du capitalisme » ; ou encore : « La France et le tiers monde », au cours duquel il s'agissait « de dégager les bases objectives d'une riposte unitaire des peuples du tiers monde et du peuple français aux stratégies de l'impérialisme »... (Brunet, 1979, p. 228). La concentration du capital, les politiques du gouvernement, etc. étaient fustigées par plusieurs de ces économistes. Par exemple, dans un texte publié en 1979 et intitulé « Les contradictions du pouvoir », un des fondateurs du département et initiateur de l'A.C.S.E.S. Michel Beaud, accusait déjà « la mainmise des groupes financiers et des forces de droite sur la presse quotidienne et hebdomadaire, l'extraordinaire mélange de contrôle et d'autocensure qui pèse sur la radio et la télé, l'incessante pression sur tous les ordres d'enseignements et la recherche ».... (cité par Brunet, 1979, pp. 48-50)

Si ces analyses sont pourtant encore d'actualité, le département d'économie de Paris VIII n'a plus, aujourd'hui, cette exigence d'un engagement théorique et critique. En l'espace de trente ans, et sous l'effet notamment de la délocalisation autoritaire de l'université en Seine-Saint-Denis au début des années 1980, ce département va connaître une transformation sensible de son enseignement. Il va devenir, pour ainsi dire, un département de gestion. Un détour par les guides destinées aux étudiants révèle déjà qu'en 2004-2005, l'étiquette "économie et gestion" s'est substituée à celle d' "économie politique". En outre, la présentation du département n'évoque plus le capitalisme et encore moins sa transformation. Il s'agit désormais, tout en développant « une capacité d'analyse, un esprit critique et un esprit de synthèse permettant d'embrasser l'ensemble des phénomènes économiques contemporains sans s'enfermer dans une spécialité trop étroitement économiste (...) de préparer l'étudiant à des responsabilités sociales, lui fournir une compétence économique générale lui permettant de s'adapter à des situations professionnelles en constante évolution » (Paris VIII, Guide de l'étudiant en économie et gestion, 2004-2005, p. 7)

Cette évolution des objectifs assignés au département s'observe aussi dans les enseignements dispensés. Les cours d'« Introduction à la microéconomie », d'« Approche financière de l'entreprise », de « Comptabilité générale », d' « Informatique », font désormais partie intégrante du cursus de 1<sup>er</sup> cycle. En fait, la "demande" pour les études de gestion a pris un poids si considérable que cet enseignement constitue désormais la principale formation délivrée par le département. En 2001-2002, près de 72 % des étudiants de 2<sup>ème</sup> cycle sont inscrits dans la filière « économie et gestion de l'entreprise ». La mention « économie internationale », qui autrefois était sans doute un vivier d'économistes "hétérodoxes", subsiste en accueillant moins de 20 % des effectifs, et la filière « sciences économiques et sociales », qui prépare au CAPES, n'accueille que 9,7 % des étudiants. En 2003, la formation à cette dernière mention a d'ailleurs été supprimée au niveau licence. Mais, parallèlement, un IUP « Management et Gestion des Entreprises » est venu s'ajouter à la mention « économie et gestion de l'entreprise ». L'objectif est clair : « une meilleure adéquation entre les études et les perspectives d'insertion professionnelle » (Paris VIII, Plaquette de présentation de l'IUP Management et gestion des entreprises, 2003-2004).

## Un département dominé... au public dominé

L'ouverture d'un IUP de gestion n'est pas seulement l'indice d'une disqualification de l'approche théorique et critique de l'enseignement de l'économie à Paris VIII. A l'heure de la professionnalisation des cursus, elle permet aussi d'obtenir plus de moyens de la part du ministère et, surtout d'attirer des étudiants. Car aujourd'hui, le département dispose d'un budget de fonctionnement très faible<sup>8</sup> et ce qui le caractérise, c'est d'abord son manque d'"attractivité", sa position dominée dans l'espace des formations en économie et gestion. Alors qu'il accueillait 1 207 étudiants lors de sa dernière année sur le site de Vincennes, en 1979 (Soulié, 1998, p. 67), il n'en compte que 1 042 en 2003, soit quatre fois moins que l'UFR d'économie de la Sorbonne (n = 4 245) qui occupe, il est vrai, une position centrale en France. D'après ce que nous disait le Directeur du département de Paris VIII, «la capacité d'accueil est importante en 2<sup>ème</sup> cycle car nous n'avons pas de capacité d'attraction. (...) Les étudiants se tournent vers des formations professionnalisantes, sélectives, encadrées ». Mais, plus important encore, le département a un taux de réussite au D.E.U.G en 2 ans particulièrement faible. En 2001-2002, celui-ci atteint à peine 14 % des inscrits administratifs, contre environ 33 % en économie à Paris I, ce qui est aussi le signe de publics respectifs n'ayant pas les mêmes propriétés sociales et scolaires. En outre, d'après le Directeur, « les bons étudiants de D.E.U.G vont à l'extérieur à cause de l'image de la Fac. (et) les étudiants étrangers repartent après le 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> cycle ».

Ce manque d'attractivité se répercute logiquement sur la morphologie du département, le nombre de filières proposées et les conditions qui permettent d'y accéder. A Paris VIII, en effet, le 1<sup>er</sup> cycle représente 54,7 % des étudiants contre seulement 46 % à Paris I ; et sur les quatre formations proposées en 2<sup>ème</sup> cycle (sciences économiques et sociales, économie internationale, économie et gestion de l'entreprise, IUP Management et gestion des entreprises) seul l'accès à l'IUP s'effectue de manière sélective, conformément à la procédure traditionnelle. Le département se caractérise aussi aujourd'hui par la faiblesse de son 3<sup>ème</sup> cycle, en particulier de sa partie « recherche ». Les étudiants en 3<sup>ème</sup> cycle (doctorants inclus) ne forment ainsi que 6,5 % du public total à Paris VIII — contre presque 25 % dans l'UFR d'économie de la Sorbonne — et le département ne propose que deux diplômes : un DESA « Mondialisation, institutions, histoire » qui regroupe seulement 13 étudiants ; et un DESS « Conseil en organisation et conduite des innovations technologiques et sociales » qui en accueille 29<sup>9</sup>. Ces effectifs très réduits contrastent avec les 12 DEA, les 11 DESS et les 404 étudiants inscrits en thèses dans l'UFR

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> D'après le Directeur, le « budget total » avoisinerait les 46 000 euros (taxe d'apprentissage incluse) soit une somme qui, au *prorata* du nombre d'étudiants, est très nettement inférieure à celle dont dispose l'UFR d'économie de la Sorbonne : ce budget revient à consacrer 44 euros par étudiant à Paris VIII contre 254 euros à Paris I.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> A cela s'ajoute seulement 26 étudiants inscrits en thèse.

d'économie de Paris I<sup>10</sup>.

Si on ne connaît pas précisément le profil des étudiants du département de Paris VIII dans les années 1970, on sait néanmoins que son public actuel ne se destine pas à l'agrégation ou à la thèse. Avec la délocalisation de l'université en Seine-Saint-Denis, dont on sait que la population est particulièrement déshéritée et stigmatisée<sup>11</sup>, le département va se transformer en département "de proximité" et accueillir une population qui cumule tous les handicaps en matière de réussite scolaire. D'après notre enquête (voir encadré) qui a porté sur les étudiants de 1<sup>er</sup> cycle, ce public présente déjà la particularité d'être majoritairement masculin et de compter beaucoup d'étudiants étrangers. Ces derniers, essentiellement originaires d'Afrique subsaharienne et du Maghreb, représentent presque la moitié des étudiants (tableau 1). Et si l'on considère la nationalité des ascendants, on constate que les deux tiers du public sont d'origine étrangère, contre moins d'un tiers à la Sorbonne — ce qui donne déjà une première idée du poids des enfants issus de l'immigration dans le département de Paris VIII.

## L'enquête par questionnaires

L'enquête porte sur les étudiants d'économie de 1er cycle présents en cours. Les effectifs étudiant s'évaporant traditionnellement au fur et à mesure de l'année universitaire, les passations ont été réalisées avant la fin du mois de novembre (de l'année 2002 pour Paris VIII et 2004 pour Paris I). Elles ont donné lieu au traitement statistique de 668 questionnaires, ce qui représente 43 % des inscrits administratifs (IA) à Paris VIII et 22 % à Paris I. Ce "taux de retour" inégal tient au fait qu'à la Sorbonne, les passations se sont déroulées dans des amphithéâtres de plus de 1 000 personnes alors qu'à Paris VIII, il s'agissait de salles de taille plus modeste. Le choix des cours a été effectué de manière à ce que chaque étudiant (fréquentant encore l'université à la date de la passation) ait la même probabilité d'être enquêté et nous avons respecté la répartition des effectifs entre la première et la deuxième année. Comparant nos deux échantillons aux données disponibles sur les IA, il apparaît que les étudiants étrangers sont un peu sous représentés dans nos deux échantillons (-2,2 points à Paris VIII et -2 points à Paris I). A l'inverse, les femmes — dont on connaît le comportement plus "scolaire" qui se traduit notamment par une plus grande assiduité en cours — sont un peu surreprésentées (respectivement + 4 points et + 3 points). Mais la "déformation" la plus importante concerne l'âge des étudiants. En effet, la part d'étudiants ayant 20 ans ou moins — c'est-à-dire la catégorie n'ayant a priori pas redoublé durant le secondaire et étant aussi la moins contrainte à une activité salariée — est nettement plus importante dans nos deux échantillons (+25 points par rapport au IA à Paris VIII et plus 20 points à Paris I). En fait, deux mois seulement après la rentrée universitaire et avant même l'épreuve des partiels, tout se passe comme si les étudiants ayant les chances objectives les moins élevées de réussir leurs études — c'est-à-dire les redoublants, les étrangers, les salariés, etc.— s'étaient déjà découragés, ou comme si l'université leur signalait déjà, de façon diffuse, que cet univers n'était pas fait pour eux. C'est probablement ce même phénomène qui explique que les quelques bacheliers technologiques et professionnels inscrits à Paris I (3.6 % des IA) ont déjà pratiquement disparu à la date de la passation. Les tableaux de contingence mobilisés dans cet article ont été soumis au test de signification  $\chi_2$ . Ils sont tous significatifs au seuil de 0.002 (le moins significatif, 0.0017 étant la variable sexe).

\_

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> On peut penser d'ailleurs que l'ancrage sur la théorie est rendue possible notamment par la taille de l'UFR d'économie, par son attractivité, laquelle lui garantie des effectifs stables dans des sections qui pourraient s'avérer insuffisamment rentables du point de vue du ministère.

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Comme le souligne le rapport du recteur Fortier, ce département se caractérise à la fois par le plus fort taux d'étrangers de France (18,7%), un taux d'immigrés particulièrement important (21,8%), un taux de chômage de presque cinq points supérieur à la moyenne nationale, une concentration de logements sociaux, et le taux le plus élevé de familles monoparentales de France métropolitaine (14,7%).

Tableau 1 : Nationalité et sexe des étudiants de 1<sup>er</sup> cycle du département d'économie de Paris VIII et de l'UFR d'économie de Paris I

	Paris VIII	Paris I
Étudiant de nationalité française	54,7 %	81,7 %
Étudiant de nationalité étrangère	44,9 %	17,6 %
NR nationalité	1,6 %	1,4 %
Total	100 %	100 %
Effectifs	N = 247	N = 421
Père de nationalité étrangère	65,2 %	33,2 %
Mère de nationalité étrangère	67,2 %	33,5 %
Part de femmes	39,7 %	52,5 %

Champ: étudiants de 1<sup>er</sup> cycle des départements d'économie de Paris VIII et Paris I.

Années: 2002/2003 et 2004/2005.

Cette première différenciation, qui prend des allures de ségrégation, renvoie à une des spécificités historiques de l'université<sup>12</sup>, mais plus encore, aujourd'hui, à l'enracinement particulier du département d'économie en Seine-Saint-Denis. Alors que certaines formations réputées à Paris VIII, comme les arts plastiques, le cinéma ou encore la musicologie, attirent un public parisien<sup>13</sup>, le département d'économie recrute, en effet, majoritairement dans le 93. Ce recrutement local s'articule sociologiquement avec les propriétés sociales de ce public étudiant, dont la caractéristique majeure est d'être issu de milieux populaires. Ainsi, la part d'enfants d'ouvrier est 4 fois plus importante à Paris VIII qu'à Paris I, de même que plus d'un tiers du public s'avère également boursier. Inversement, la part d'enfants des CSP "cadre supérieur", "profession libérale" ou "directeur général" est deux fois plus élevée à la Sorbonne, où ces milieux représentent presque la moitié du public de 1<sup>er</sup> cycle, contre à peine 20 % à Paris VIII (tableau 2).

<sup>12</sup> En effet, à l'origine « Vincennes » se voulait aussi une université « ouverte sur le monde » Avec en 2001-2002, un taux moyen de 30% d'étudiants étrangers, Paris VIII est l'université qui en accueille le plus. (service informatique de l'université Paris VIII).

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Ainsi en 2001, l'UFR 1, qui regroupe les départements d'Arts, d'Esthétique et de Philosophie, comptait 42% d'étudiants résidant à Paris. (Service informatique de l'université Paris VIII). Pour une analyse des usages sociaux des différentes disciplines de l'université Paris VIII : Le Gall et Soulié, 2006.

Tableau 2 : Origine sociale des étudiants de 1<sup>er</sup> cycle du département d'économie de Paris VIII et de l'UFR d'économie de Paris I

	Paris VIII	Paris I
Directeur général ou PDG	2,8 %	6,2 %
cadre sup / profession libérale	18,6 %	40,1 %
Profession intermédiaire	9,7 %	10,7 %
Artisan commerçant, gérant	15,0 %	15,4 %
Employé	13,8 %	13,5 %
Ouvrier	28,7 %	6,7 %
Nr	11,3 %	7,4 %
Total	100 %	100 %
Effectifs	N = 247	N = 421
Vit 93	43,3 %	9,3 %
Vit Paris	19,8 %	56,5 %
Boursier	35,2 %	24,5 %

Champ: étudiants de 1<sup>er</sup> cycle des départements d'économie de Paris VIII et Paris I.

Années: 2002/2003 et 2004/2005.

Ces différences d'origines sociales, qui s'expliquent notamment par la sectorisation des universités<sup>14</sup>, se répercutent sur les conditions d'existence des étudiants, le public de Paris VIII étant aussi plus souvent salarié que celui de Paris I (28 % contre 12 %) et consacrant systématiquement plus d'heures par semaine à un emploi qui tend à concurrencer directement les études. Mais surtout, le recrutement social des deux départements s'articule avec le capital scolaire de leurs publics respectifs. Ainsi, 93 % des étudiants de Paris I sont détenteurs d'un baccalauréat général, contre 56 % seulement des étudiants de Paris VIII (tableau 3). Si l'on rentre dans le détail de la section du baccalauréat, on observe que la part de bacheliers scientifiques est beaucoup moins élevée à Paris VIII et, surtout, que les bacheliers technologiques et professionnels représentent près d'un quart du public, alors qu'ils sont quasiment inexistants à la Sorbonne. Enfin, l'âge au baccalauréat — autre indicateur des chances de survie dans l'enseignement supérieur — est significatif, puisque moins d'un tiers du public de Paris VIII a obtenu ce diplôme à l'heure ou en avance, contre les deux tiers des étudiants de Paris I.

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> De fait, l'espace étant socialement construit, l'application de cette procédure fondée sur la localisation géographique du lycée au moment du baccalauréat tend à concentrer un public ayant déjà certaines propriétés sociales et scolaires. Par ailleurs notons que la sectorisation des universités ne concerne que les lycéens ayant obtenu leur baccalauréat en banlieue : les parisiens ont le privilège de choisir n'importe quelle université d'Île de France.

Tableau 3 : Capital scolaire des étudiants de 1<sup>er</sup> cycle du département d'économie de Paris VIII et de l'UFR d'économie de Paris I

	Paris VIII	Paris I
Bac S	19,8 %	32,1 %
Bac ES	34,4 %	59,9 %
Bac L	1,6 %	1,0 %
Bac techno	15,4 %	2,6 %
Bac pro	7,3 %	0,0 %
Titre étranger	20,2 %	3,8 %
NR	1,2 %	0,7 %
Total	100 %	100 %
Effectifs	N = 247	N = 421
Bac à l'heure ou en avance	29,6 %	67,0 %

Champ: étudiants de 1<sup>er</sup> cycle des départements d'économie de Paris VIII

et Paris I. Années: 2002/2003 et 2004/2005.

Synthétisant ces principaux résultats, on notera que le profil du public du département de Paris VIII renvoie directement à la figure de ces "nouveaux étudiants" que la politique des 80 % d'une classe d'âge au bac a fait accéder aux bancs de l'université (Beaud, 2002) : d'origine étrangère, de milieu populaire, résidant en Seine-Saint-Denis, doté d'un baccalauréat dévalué et obtenu en retard, ce type d'étudiant s'oppose en tout point au profil modal de celui inscrit en économie à la Sorbonne (parisien, d'origine favorisée, détenteur d'un "bon" capital scolaire). Ces différences de recrutement, qui recoupent aussi un "capital linguistique" inégal — 34 % des étudiants de Paris VIII ne parlent pas le français dans leur famille —, font que le département d'économie de Paris VIII se caractérise aujourd'hui par la présence en masse de ces dominés aux études "longues" ou de ces « exclus de l'intérieur » (Bourdieu et Champagne, 1992). Et ce que souligne leur répartition très inégale, c'est que la ségrégation sociale tend à concentrer les populations les plus dominées dans les institutions les plus dominées et, inversement, les populations déjà les plus favorisées dans les institutions les plus renommées. Ces différences de recrutement entre Paris VIII et la Sorbonne sont corrélées aussi avec les perspectives académiques et professionnelles de leurs publics. Celles-ci suggèrent un rapport au savoir et un usage des études d'économie très différent qui peut contribuer à expliquer l'aggiornamento du département de Paris VIII.

## Auto sélection, indétermination académique et rapport utilitaire au savoir

Sans construire ici une typologie du public du département d'économie de Paris VIII<sup>15</sup>, on observe que celui-ci semble manifester un rapport de nécessité au savoir, tout en s'interdisant de se projeter dans l'avenir, ou alors, au prix d'une auto sélection. En effet, les horizons académiques et professionnels des deux publics diffèrent de façon sensible. En interrogeant les étudiants de Paris VIII sur leurs perspectives d'études au sein de leur établissement, on observe ainsi (et les tendances sont encore plus nettes lorsque l'on analyse uniquement les réponses de sa population modale : les étudiants d'origines populaires) que

\_

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> On peut distinguer 4 « idéaux types » d'étudiants en 1<sup>er</sup> cycle ; correspondant à 4 usages des études d'économie et gestion : les Français d'origine favorisée (environ 15% du public) qui quittent le département en cours ou à la fin du DEUG, à cause notamment de l'image de la fac ; les étrangers d'origine favorisée (20%) venus en France pour leurs études universitaires et qui alimentent le 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> cycle du département ; les étrangers d'origine défavorisée (25%) pour lesquels l'acclimatation linguistique et culturelle est la plus difficile et sur lesquels doit peser une sorte de *double bind* qui leur enjoint de réussir à la fois leurs études tout en aidant financièrement leur famille ; et les Français d'origine défavorisée (40%) qui se caractérisent par leur indétermination académique et professionnelle.

seulement 7 % d'entre eux vise le niveau bac+5 alors que 35 % des étudiants de Paris I envisagent ce niveau d'étude. Et lorsqu'on les questionne sur leur intention de mener d'autres études, seulement 42 % des premiers formule ce souhait, contre 60 % des seconds (tableau 4). Cette auto-sélection du public de Paris VIII, qui apparaît en conformité avec ses chances scolaires objectives de mener des études longues <sup>16</sup>, semble se conjuguer à un rapport utilitaire au savoir et à un certains flou concernant leurs perspectives académiques. D'après notre enquête, 41 % des étudiants de Paris VIII ont hésité avec une autre discipline au moment de leur inscription, contre 33 % à Paris I; et quand on examine les disciplines sur lesquelles ont porté leur hésitation, on observe qu'il s'agit en priorité de disciplines utiles, pratiques, comme l'AES, l'informatique ou encore des formations "professionnalisantes" courtes — et aussi plus encadrées — comme les BTS et les IUT. A la Sorbonne, les étudiants ont hésité avec les classes préparatoires, le droit et avec des disciplines plus littéraires, plus intellectuelles — mais aussi plus "françaises" — comme l'histoire.

Tableau 4 : Perspectives académiques au sein de leur établissement et intention de mener d'autres études

	Paris VIII	Paris I
DEUG	20,2 %	7,8 %
Licence	17,8 %	22,3 %
Maîtrise	26,7 %	11,9 %
Bac +5 et plus	6,9 %	34,7 %
Nr	28,3 %	23,3 %
Total	100 %	100 %
Effectifs	N = 247	N = 421
Intention de mener d'autres études	42,5 %	59,9 %
Non	29,1 %	25,2 %
Nr	28,3 %	15,0 %
Total	100 %	100 %
Effectifs	N = 247	N = 421

Champ : étudiants de 1<sup>er</sup> cycle des départements d'économie de Paris VIII

et Paris I. Année 2002/2003 et 2004/2005.

Ce "goût" pour les savoirs "techniques", "professionnels", directement mobilisables par les entreprises trouve une synthèse explicite dans les perspectives professionnelles des étudiants puisqu'au détour des 42 % de non réponse à la question sur la profession envisagée, on observe que les étudiants de Paris VIII visent — non sans un certain onirisme — les professions de PDG, chefs d'entreprise, managers, ou encore le statut de profession libérale et les secteurs de la finance (24,7 % contre 15,7 % à Paris I) ; sachant aussi que certains étudiants mentionnaient sur le questionnaire des indications de type « Business », « quelque

\_

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> En 2002/2003, le taux d'accès des différents bacheliers en 2ème cycle universitaire passait de 66% pour les bacheliers généraux à 23% pour les bacheliers technologiques et à 8% pour les bacheliers professionnels. En économie et AES, ce sont les bacheliers scientifiques qui ont le taux d'accès au deug en 2 ans le plus élevé (52%), suivi ensuite, loin derrière, des bacheliers littéraires (37%), des bacheliers ES (36%), des bacheliers technologiques (8%), et enfin des bacheliers professionnels (3%) (MEN, 2003 : 179). Comme le soulignait Pierre Bourdieu : « Même si elles ne sont pas estimées consciemment par les intéressés, des variations aussi fortes dans les chances scolaires objectives s'expriment de mille manières dans le champ des perceptions quotidiennes et déterminent, selon les milieux sociaux, une image des études supérieur comme avenir « impossible », « possible », ou « normal » qui devient à son tour un déterminant des vocations scolaires. » (Bourdieu, 1964 : 12)

chose qui rapporte de l'argent », « bonne situation », etc.<sup>17</sup> A Paris I, à l'inverse, ce sont les étudiants visant les positions de cadres de la fonction publique, de professeurs et professions scientifiques, ou encore les professions de l'information des arts et du spectacle qui apparaissent surreprésentés ( 12,5 % contre 7,7 % à Paris VIII).

En fait, et comme le soulignaient dès les années 1960 plusieurs travaux en sociologie de l'éducation (Bourdieu, 1964; Testanière, 1967) le rapport au savoir des élèves de milieux populaires s'oppose à la familiarité qu'entretiennent les classes supérieures avec les savoirs savants, ce qui se répercute ensuite sur les "choix" académiques et professionnels des étudiants. En outre, on sait que, pour ces élèves de milieux populaires, en particulier lorsqu'ils ont rencontré des difficultés dans le secondaire, le sens de "l'entreprise scolaire" se réduit souvent à une logique de la "survie", c'est-à-dire à une course d'obstacles dont la finalité est de pouvoir prétendre ipso facto à un "bon métier" et ce, au détriment d'un rapport à la scolarisation entendu comme "développement culturel" (Bautier et Rochex, 1997). Dans un contexte de chômage de masse frappant particulièrement les jeunes, on comprendra d'autant mieux que ces "nouveaux publics" de l'enseignement supérieur, qui n'ont pas non plus les conditions d'existences les plus favorables, réduisent souvent l'institution scolaire à sa fonction certifiante et soient proportionnellement moins nombreux à s'essayer, en bon dilettante, à des savoirs ou des disciplines plus désintéressées et dont la rentabilité professionnelle est peu certaine. Comme le dit de façon prosaïque un étudiant d'origine populaire finalement inscrit en économie à Paris VIII : « Je me disais que si je me décidais à poursuivre un DEUG en Histoire, il n'y a pas trop de trucs. Les entreprises cherchent pas tellement des historiens quoi. En Economie, j'avais plus de chance... C'est pour ça que j'ai fait ça ».

Si ce "goût de nécessité" pour les savoirs utiles aux entreprises a ses conditions économiques, sociales, scolaires de possibilité et dépend des emplois que les étudiants peuvent espérer occuper, il relève aussi d'une construction médiatique et politique qui peut conduire un certains nombre de jeunes de milieux populaire à reprendre à leur compte, à un niveau infra-théorique, la rhétorique managériale du "challenge", du "dépassement de soi", etc. Ainsi en est-il de Kader, dont le père est ouvrier en intérim et la mère, femme de ménage. Détenteur d'un bac STI et d'un BTS en électronique, Kader est inscrit aujourd'hui en économie à Paris VIII. Il se dit intéressé par « les domaines de l'économie, de la bourse, de la finance » et voudrait « créer une entreprise (...) Quand j'étais petit, je regardais toujours des films qui traitaient de bourse. La bourse, c'est vraiment le seul truc que j'ai gardé depuis le collège. Ouais, la bourse, l'économie, la finance, enfin tout ça, c'est un domaine qui m'intéresse. -Et tu sais pourquoi ça t'intéresse? - (Silence puis enthousiaste) Je sais pas, y a du challenge... C'est un truc qui me démange, c'est excitant. Enfin, c'est un truc où on bouge. Quand je parle de Bourse et tout ça, je me vois discuter des contrats, être un peu en relation avec les gens. C'est le côté un peu on négocie... C'est ça qui m'intéresse. Même si je suis... même si je m'occupe des fournitures de stylos ou autre chose. C'est la relation avec les gens comme ça, un peu face à face ». (...) « - Tu me disais tout à l'heure que t'avais des cassettes par rapport à l'Économie... -Ouais, ouais des trucs, ça concerne la réussite, euh... ça me motive. Et ça, pour moi, c'est un peu un rêve de réussir un projet, enfin, comme on voit dans les films. Il y a un film que j'ai revu plusieurs fois. C'est un film avec Nicolas Cage — je sais pas si tu connais — où il est patron d'une grande société de je sais plus quoi. Et puis, tout d'un coup, il voit, par un une sorte de génie ou un truc comme ça, qu'il va changer sa vie... C'est un peu compliqué l'histoire mais, bref, c'est tout ce qui tourne autour de la réussite sociale. Tu vois, le type qui relève les challenges, qui réussit ce qui fait... Ça doit motiver pas mal de gens. Enfin moi, c'est ce qui me fait rêver, plus que le foot ou autres choses quoi ».

Cet extrait d'entretien rappelle le rôle que peut jouer la diffusion de certaines productions culturelles dans la construction de cette "demande" pour les études de gestion. Il permet aussi de souligner que, pour ces jeunes de milieux populaires, l'économie est souvent envisagée d'abord comme de la gestion, comme une

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup>Remarquons aussi que les étudiants de Paris VIII sont aussi surreprésentés parmi les étudiants visant les professions les moins élevées à savoir les professions intermédiaires dans l'entreprise ou dans le secteur public, ou encore le simple statut d'employé.

discipline pratique, utile aux entreprises, ou encore comme un moyen d'apprendre à faire du "business" ces études pouvant d'ailleurs fonctionner pour certains d'entre eux comme un lieu de conversion et de normalisation de certaines dispositions acquises et entretenues dans le quartier. En fait, pour eux, et plus généralement pour ce qu'il est convenu d'appeler les "nouveaux étudiants", les études d'économie représentent souvent un moyen d'échapper à la condition de leurs parents et d'entretenir, pour un temps au moins, leurs aspirations d'ascension sociale en différant le verdict du marché du travail. En quête de leur salut social par l'école, on pourrait dire que leur attrait pour ces savoirs ne peut se comprendre qu'au regard de leur espace des possibles académiques et professionnels, lequel apparaît assez limité étant donné leur chances scolaires objectives d'obtenir les "bons" diplômes. Et si on peut penser que ce public aurait directement intérêt à se voir enseigner et à s'approprier des savoirs critiques, ce serait cependant négliger aussi que, au moins pour la fraction la plus dominée, ce type de savoirs est probablement assez éloigné de la culture de leur milieu d'origine. La crise du militantisme et la débâcle du Parti Communiste qui ont contribué à la déstructuration du groupe ouvrier (Beaud et Pialoux, 1999), et les "concessions et conversions" à l'économie dans le champ médiatique et politique durant les années 1980<sup>18</sup> ne peuvent que favoriser l'identification de ces étudiants au mythe du "self made man", auquel ils n'ont finalement que des intérêts à croire<sup>19</sup>.

Ainsi la concentration de ce public dominé, dont on peut comprendre les attentes utilitaristes en matière d'enseignement de l'économie, peut contribuer à expliquer la montée des sciences de gestion dans le département de Paris VIII. Toutefois, ce serait verser dans un économisme simpliste que de penser que le curriculum s'ajusterait "naturellement" aux attentes des étudiants. Pour expliquer la conversion du département, il semble nécessaire de s'intéresser aussi aux enseignants et à la part prise par leurs pratiques et leurs représentations dans ce processus.

## Des savoirs critiques inadaptés aux « nouveaux étudiants »?

En l'espace de trente ans, le département d'économie de Paris VIII a aussi connu un important renouvellement de ses enseignants : en 2005, on n'en compte plus que quatre de l'époque de Vincennes. En fait, beaucoup d'intellectuels critiques du département sont partis vers d'autres universités — notamment celle d'Amiens et celle de Paris I<sup>20</sup> — et parmi ceux qui sont restés, plusieurs n'ont pas exclu, à un moment de leur carrière, de partir vers d'autres établissements. Cette "fuite des anciens", et le renouvellement du corps qui s'en est suivi, est interprétée aujourd'hui par certains enseignants comme un "besoin" : « Peu à peu, beaucoup d'intellectuels ont mis leur esprit à disposition d'autres universités, Saint-Denis ayant davantage besoin de pédagogues ». Et aujourd'hui, en effet, le département se caractérise par un recours important aux enseignants du second degré, ce qui traduit bien, localement, une certaine "secondarisation" de la discipline. Comparant le grade des enseignants dans les deux départements enquêtés, on observe ainsi que les PRAG, PRCE représentent presque 20 % des enseignants

1

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> On peut penser par exemple aux reportages télévisés sur les populations issus de l'immigration ayant réussi à « monter » leur entreprise, ou encore aux émissions comme « Vive la crise » qui, dans les années 80 en particulier, exaltaient les valeurs de l'argent et de l'entreprise, en enjoignant tout le monde à « se prendre en main ». Sur le développement d'un fort économisme dans le cadrage de l'actualité, voir : Duval, 2000.

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> Il est frappant de voir à Paris VIII que la mobilisation des étudiants face à la réforme dite LMD (Licence-Master-Doctorat) ou au CPE (Contrat Première Embauche) a été essentiellement le fait d'étudiants bourgeois, souvent parisiens, inscrits dans les disciplines artistiques par exemple.

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> A la Sorbonne, l'effet taille semble encore garantir une relative diversité scientifique et politique d'approche. D'après Michel Vernières, professeur émérite à Paris I qui a rédigé un rapport consacré à l'enseignement de l'économie, si l'on considère les trois laboratoires de l'UFR et que l'on prend en compte l'ensemble des professeurs et des maîtres de conférences, on aurait « toute la gamme » des approches politiques et scientifiques de l'économie : « des enseignants qui s'inscrivent dans les courants les plus libéraux - en tous cas les plus dans la pensée dominante et les plus strictement formalisateurs -, d'autres qui le sont beaucoup moins, et d'autres qui s'affichent et qui s'affirment très nettement hétérodoxes. »

permanents à Paris VIII, alors que l'UFR de la Sorbonne se distingue, à l'inverse, par un taux de professeurs particulièrement élevé (tableau 5).

Tableau 5 : Grade des enseignants permanents du département d'économie et gestion de Paris VIII et de l'UFR d'économie Paris I

	Paris VIII	Paris I
Professeur	19,2 %	41,2 %
Maître de conférences	61,5 %	53,6 %
PAST	0,0 %	3,1 %
Enseignant du second degré (PRAG/PRCE/second degré nr)	19,2 %	2,1 %
Total	100 %	100 %
Effectifs	N = 26	N = 97

Sources : secrétariat du département d'économie et gestion de Paris VIII et de l'UFR d'économie de Paris I. Champ : enseignants permanents. Année 2004/2005

Cette forme d'homologie entre les propriétés académiques du corps enseignant et celles de leurs publics se traduit, à Paris VIII, par un ajustement des représentations et des pratiques des enseignants aux difficultés scolaires de leurs étudiants. Car si les enseignants de Paris VIII mènent aujourd'hui un combat en commun, on peut dire que c'est celui de bien encadrer les élèves. Tout se passe comme si l'institution anticipait les difficultés de ses étudiants et voulait reconstituer, au moins pour un temps, l'univers qui était le leur au lycée. Le nombre de tuteurs, l'instauration de permanences obligatoires chez les enseignants ou les dispositifs favorisant la communication avec les élèves (comme le recours à leurs adresses Internet par exemple), l'existence d'entretiens individuels à la fin du 1<sup>er</sup> semestre pour les étudiants de première années, la diffusion d'une brochure très détaillée pour les guider et, surtout, l'existence d'un cursus rigide, d'un emploi du temps imposé, la réhabilitation des Travaux dirigés et la constitution de classes, dans un univers qui traditionnellement se caractérisait plutôt par une pédagogie "libérale", illustrent la volonté des enseignants d'adapter progressivement l'enseignement universitaire à leur public et d'atténuer la perte de repère consécutive au passage à l'université en encadrant sur un modèle de type lycée.

Cette bonne volonté pédagogique — qui se manifeste de façon diffuse dans le département à travers la relation de proximité qu'entretiennent certains enseignants avec leur public, la disponibilité du Directeur, l'affichage omniprésente du tutorat, etc. — s'accompagne aussi, chez plusieurs enseignants, d'une théorie implicite de ce que doit être un curriculum "adapté" à leurs élèves. Le directeur du département, à l'origine professeur de mathématique dans le secondaire et qui se définit lui-même comme ayant participé « à la transformation d'un monde vincennois en un monde plus traditionnel », nous donne ainsi sa vision du public et de l'évolution du département : « Moi, je viens d'une université de province. C'est clair que les gens que j'avais au commencement de ma carrière, dans le début des années 70, ils avaient un bagage culturel, des références intellectuelles que n'ont pas les étudiants que j'ai à l'heure actuelle. (...) Ce que je suis obligé de constater, c'est que j'ai déjà des étudiants dont le parcours est issu d'un système éducatif français qui procède par étapes d'exclusion successive et qui conduit dans une sous catégorie qu'on appelle les bac professionnels un certains nombre de gens qui ont abandonné la manipulation de concepts, les pratiques théoriques et qui, sur le plan subjectif, en général, ont vécu cela comme une exclusion plutôt que comme le choix d'une voie nouvelle. (...). Le handicap est plus en matière de logique, de raisonnement, une très grande tendance à l'approximation dans les concepts. Le flou devient la règle. Mais le flou, du coup, devient monstrueusement insupportable parce qu'on ne construit rien sur du flou. L'idée de leur demander de préciser des concepts comme le "et", le "ou", le "entraîne", en leur disant

que c'est quand même des choses fondamentales — pas pour les maths, pour la vie ordinaire. Quand dans une phrase, on peut sans problème mélanger ces concepts, la pensée elle-même est floue. Et ils rament comme des fous. Ils rament comme des fous! Alors, ça, c'est grave. Là, vraiment, c'est un problème grave. (...) Avant, les professeurs étaient engagés, au niveau de la réflexion intellectuelle de l'économie, il y avait des cours sur le capital par exemple. Désormais, ce n'est plus le cas, car nos étudiants ont changé: Ils veulent trouver un moyen de s'en sortir. (...) L'une des spécificités du département réside dans le fait que les étudiants sont là pour trouver un emploi. Ils voient l'économie, l'entreprise, ils veulent trouver leur place. L'objectif travail est le plus fort. Donc, notre objectif est davantage de trouver des débouchés professionnels. On en a très très peu qui conçoivent l'enseignement universitaire pour ce qu'il est, c'est-à-dire acquérir des compétences intellectuelles, être plus riche intellectuellement et, ensuite, faire des choses. Donc, pour les étudiants qu'on fabrique, on est obligé de se référer à un cadre général. Par rapport à mon université d'origine, à l'heure actuelle, quand certains atteignent la 5<sup>ème</sup> année, c'est le DESS. Aucun n'intègre l'idée d'un DEA ou d'une thèse. Pratiquement aucun. Pour moi, la plupart de nos étudiants n'ont aucune visée en dehors d'un parcours strictement utilitaire. (silence) Et encore, strictement utilitaire, c'est pour... les meilleurs. Pour les autres, pour beaucoup d'entre eux, c'est plus une façon de passer le temps : "On verra bien..." ».

L'idée que certains enseignants se font des dispositions et des attentes de leurs étudiants peuvent ainsi servir à justifier la professionnalisation des cursus et relativiser l'intérêt d'une approche critique du capitalisme, comme des savoirs savants en général. Ces représentations du public, qui peuvent rejoindre celles de certains enseignants de ZEP (Charlot, Bautier, Rochex, 1992, pp. 224-228), peuvent aussi expliquer l'utilisation *a minima* des mathématiques pour des raisons qui ne soient pas seulement idéologiques<sup>21</sup>, ou encore la création de "DEUG renforcé" plutôt que de "Bi-Deug" qui « seraient trop lourd », <sup>22</sup> etc. Bref, elles impliquent un ajustement pratique du cursus à la fois dans la forme et dans le contenu. On peut penser que ces représentations s'imposent aujourd'hui avec force, étant donné le peu d'attractivité du département : ne pouvant sélectionner de façon malthusienne leurs étudiants, comme le font d'autres formations, il s'agit de s'adapter, bon gré mal gré, au public modal. Et on peut penser également que la politique de "bonne volonté pédagogique" que met en œuvre le département ne peut que renforcer un peu plus sa position dominée en faisant fuir ses "bons étudiants" et donc, en accentuant un peu plus la ségrégation sociale. <sup>23</sup>

Cependant, si les représentations d'un public populaire ayant des attentes strictement utilitaires s'est imposé dans le département de Paris VIII, la définition du "bon" ajustement à ce public peut faire aussi l'objet de luttes. Aujourd'hui, le corps enseignant semble très divisé. D'après le directeur, « il y a encore des affrontements majeurs entre enseignants ». L'ouverture de l'IUP a opposé « deux clans de façon un peu violente (...). Pour certains, c'était créer une filière sélective, à l'intérieur de laquelle les collègues allaient avoir la paix. Mais qu'est ce qu'on fait de notre fonction d'enseignement général offert à tous ? Du public qui nous entoure et qui arrive chez nous ? » Autre exemple : lors de l'élaboration des maquettes LMD, certains "anciens" ont eu le sentiment d'avoir été laissés en dehors de la construction du nouveau cursus, plusieurs se sont indignés de ce département « où les étudiants n'entendent plus parler de Marx ».

.

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> « Vous avez des économistes qui font de la micro-économie où c'est strictement formalisé, et d'autres qui abordent la micro-économie un peu tendance années 50, 60, 70 où on décrit les relations dans l'entreprise, de l'entreprise avec son marché... mais ça ne passe pas automatiquement par un système d'équations avec 50 inconnues etc. Nous, on est moins utilisateur de la formalisation. On ne peut pas dire que ça n'existe pas dans nos cours, mais c'est clair que pour nous ça ne doit pas être une barrière pour nos étudiants » (le directeur du département d'économie de Paris VIII)

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup>Il est frappant de voir que le DEUG « amélioré » proposé à Paris VIII est un Deug renforcé en langue (où l'allemand d'ailleurs n'est pas proposé) alors qu'à Paris I, il s'agit d'un véritable Bi-DEUG Droit-économie permettant à l'UFR de sélectionner les étudiants sur dossier et de créer une classe de niveau.

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> « (Dans les cours) c'est du vocabulaire tout le temps. J'sais pas presque du vocabulaire basic... Donc les profs en général ils font du vocabulaire. Mais c'est pas leur boulot. Moi personnellement, je serais prof, je leur dirais "bah regarder dans le dico!" ». (Pierre, bac S, père banquier, mère au chômage)

En fait, l'enjeu de ces conflits, qu'il faudrait restituer à travers une analyse systématique des positions et des prises de positions des enseignants, semble bien tourner autour de l'héritage de Vincennes et de la définition de ce que doit être un enseignement d'économie "adapté" au public populaire du département.

L'évolution du département d'économie de Paris VIII illustre la subordination croissante de la sphère éducative à la sphère productive et sa contribution à la marginalisation des savoirs critiques. Cet article a essayé d'éclairer ce processus en montrant qu'il peut s'appuver d'une part, sur les dispositions des étudiants les plus dominés, d'autre part, sur les pratiques et les représentations que mobilisent les enseignants face à ce public. Mais plus profondément, l'histoire du département de Paris VIII souligne à quel point ces deux logiques sont elles-mêmes déterminées par des phénomènes structurels tels que la ségrégation sociale et le chômage. On peut penser qu'une réelle démocratisation scolaire, qui ne concentrerait pas les publics les plus dominés dans certains établissements, n'aurait pas impliqué cet aggiornamento du département vers la gestion. De même, l'existence d'un accès garanti ou non au monde du travail semble déterminant dans la transmission d'un savoir économique "autonome". En effet, il convient de rappeler que ces savoirs "techniques", "professionnels", etc., n'ont de sens que dans un certain état du système économique, dans lequel les étudiants sont préparés à occuper une place. On voit alors le piège que représente une marginalisation des modèles intellectuels critiques au profit d'une vision du monde social essentiellement fonctionnelle, économiste — que l'analyse présentée ici peut d'ailleurs contribuer à alimenter — puisque cette vision est toujours susceptible de cautionner un certain état de l'ordre social et/ou d'être instrumentalisée à des fins de légitimations politiques.

#### **BIBLIOGRAPHIE**

BAUTIER (E), ROCHEX (J.-Y.) 1997, « Apprendre : des malentendus qui font la différence », in J.-P. Terrail (dir.), La scolarisation de la France. Critique de l'état des lieux, Paris, La dispute, pp. 105-122.

BEAUD (S.), 2002, 80% au bac... et après? Les enfants de la démocratisation scolaire, Paris, La Découverte.

BEAUD (S.), PIALOUX (M.), 1999, Retour sur la condition ouvrière, Paris, Fayard.

BOURDIEU (P.), 1964, Les héritiers. Les étudiants et la culture, Paris, Editions de Minuit, coll. "Le sens commun".

BOURDIEU (P.), CHAMPAGNE (P.), 1992, « Les exclus de l'intérieur », Actes de la recherche en sciences sociales, n° 91-92, pp. 71-75.

CHARLOT (B.), BAUTIER (E.), ROCHEX (J.-Y.), 1992, Ecole et savoir dans les banlieues... Et ailleurs, Paris, Armand Colin.

CHESSEL (M.-E.), PAVIS (F.), 2001, Le technocrate, le patron et le professeur. Une histoire de l'enseignement supérieur de gestion, Paris, Belin.

BRUNET (J.)(dir.), 1979, Vincennes ou le désir d'apprendre, Paris, Alain Moreau.

Comité nationale d'évaluation, 1988, Rapport d'évaluation, L'université Paris VIII-Vincennes à Saint-Denis, Paris, MEN.

Comité nationale d'évaluation 1995, Rapport d'évaluation, L'université de Paris I Panthéon-Sorbonne, Paris, MEN.

DUVAL (J.), 2000, « Concessions et conversions à l'économie : le journalisme économique en France depuis 1980 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 131-132, pp. 56-75.

FAURE (S.), SOULIE (C.), 2006, « La recherche universitaire à l'épreuve de la massification scolaire », Actes de la Recherche en sciences sociales, n°164, pp. 61-73.

GAREL (G.), GODELIER (E.), (coord.), 2004, Enseigner le Management. Méthodes, institutions, mondialisation, Paris, Lavoisier.

GATTI-MONTAIN (J.) 1987, Le système d'enseignement du droit en France, Lyon, Presses universitaires de Lyon.

LEBARON (F.), 2000, La croyance économique. Les économistes entre science et politique, Paris, Seuil.

LE GALL (B.), SOULIE (C.), 2006, « Des usages sociaux du DEUG de Paris VIII : ségrégation sociale, attentes pédagogiques et habitus disciplinaires », in M. D. Vasconcellos (dir.), Obstacles et succès scolaires, Lille, Editions du conseil scientifique de Lille 3, coll. "Travaux et recherches", pp. 81-119.

LE VAN LEMESLE (L.), 2004, *Le Juste ou le Riche, l'enseignement de l'économie politique, 1815-1950*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France.

MINTZBERG (H.), 1989, « Former des managers et non des diplômés de MBA », in H. Mintzberg, Le management, voyage au centre des organisations, Paris, Éditions d'Organisation.

NIOCHE (J.-P.), DE SAINT MARTIN (M.), 1997, « Les trois tensions des formations françaises à la gestion », *Entreprises et histoire*, n° 14-15, pp. 5-10.

PAVIS (F.), 2003, « Sociologie d'une discipline hétéronome. Le monde des formations en gestion entre universités et entreprises en France. Années 1960-1990 », Thèse de sociologie, Université de Paris I.

SOULIE (C.), 1998, « Le destin d'une institution d'avant-garde : Histoire du département de philosophie de Paris VIII », *Histoire de l'éducation*, n° 77, pp. 47-69.

TESTANIERE (J.), 1967, « Chahut traditionnel et chahut anomique dans l'enseignement du second degré », *Revue française de sociologie*, Vol. VIII, numéro spécial, pp. 17-33.